



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GAEC CALLET-DUVAL – Cessation d'activité

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 8 mai 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Cessations d'activité



GAEC CALLET-DUVAL Groupement agricole d'exploitation en commun en liquidation Au capital de 7 500 euros Siège social : 4, Tregaret 35190 TINTENIAC 834 091 878 RCS SAINT MALO AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée du Groupement à compter 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Luc CALLET, demeurant 4 Trégaret 35190 TINTENIAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé « 4 Trégaret » 35190 TINTENIAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
